V3 MAJ 19-01-26

S.Social adresse : 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS
Direction tél. mobile 06.12.21.21.36
Courriel : g.pennequin@pfc-formation.fr
Commercial tel. Mobile : 06 21 33 32 08
Courriel commercial : e.cuny@pfc-formation.fr
Site internet : http://www.pennequin-formation-conseil.fr
La prévention des risques au service de l'entreprise

Formation initiale Equipier de Première Intervention en EHPAD

Objectifs Opérationnels :
Acquérir les compétences nécessaires pour :
- Être capable de donner l'alerte rapidement,
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation en transfert horizontal.
- Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.

Public concerné :
- A toutes personnes de l'entreprise souhaitant agir face à un début d'incendie.
- Aux salariés désignés par l'établissement.
- A toutes personnes qui seront liées au plan d'évacuation.

Prérequis particulier :
Aucun

Durée : 0.5 jour soit 3.5 heures

Effectif : 8 personnes maximum

Maintien des connaissances :
Un recyclage est préconisé tous les 3 ans

Méthodes pédagogiques :
Mise en pratique directement sur le terrain à partir de situations concrètes
- Apports théoriques sur vidéo projecteur
- Démonstrations par le Formateur
- Exercice pratique sur bac à feu
- Exercice d'apprentissage d'évacuation

Moyens pédagogiques :
- Extincteurs : eau et CO2,
- Exercices d'extinction sur feux réels avec générateur de flamme alimenté au gaz propane avec différents types d'extincteurs.
- Matériels et supports audiovisuels.
- Document de synthèse, résumant la formation, remis à chaque participant.

Moyen d'évaluation et validation :
Mise en situation pratique basée sur la thématique enseignée.
Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

Modalités et délais d'accès et contact :
Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif :
Estelle CUNY Tél : 06 21 33 32 08
Référent pédagogique :
M. Guillaume PENNEQUIN Tél : 06.12.21.21.36
Référent handicap :
M. Guillaume PENNEQUIN Tél : 06.12.21.21.36

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique
- Missions de l' E.P.I.
- La réglementation ERP
- Conséquences et causes d'un incendie dans l'établissement
- Le triangle du feu
- L'alerte et alarme
- Les modes de propagation du feu
- Les classes de feu
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Les règles de sécurité sur les extincteurs
- Distances d'attaque du feu
- Principe de l'évacuation type

Partie Pratique
- Apprentissage des extincteurs sur générateur de feu.
- Apprentissage sur principe de l'évacuation des occupants en transfert horizontal.

Observation : tous nos exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières (risques de propagation d'un incendie dont notre formateur n'aurait pas eu connaissance).

MATERIEL A FOURNIR PAR VOS SOINS POUR SESSION INTRA :
Une salle avec prise et table pour la partie théorique,
Les stagiaires devront se munir d'un stylo et feuilles pour prendre des notes,
Une zone d'environ 10 m² pour la pratique des extincteurs en extérieur,
Une chambre type avec lit pour les exercices d'évacuation,
Matériel (Drap, canne, déambulateur, fauteuil roulant).

Méthodes pédagogiques
- Apports théoriques sur vidéo projecteur
- Démonstrations par le Formateur
- Exercice pratique sur bac à feu
- Exercices d'apprentissage d'évacuation



Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.